

CQP - ALS

Animateur de Loisir Sportif (ALS)

Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE)

Activités de Randonnée de Proximité et d'Orientation (ARPO)

o Le métier

Le CQP ALS est un diplôme professionnel d'animateur sportif. Il est obligatoire pour exercer des activités gymniques d'entretien et d'expression et/ou activités en extérieur.

L'animateur de loisir sportif sensibilise, initie, fait découvrir les activités de loisir sportif auprès des publics enfants, adultes et séniors

- Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (cardio, renforcement musculaire, stretching...) en salle et en extérieur
- Option Activités de randonnée de proximité et d'orientation (vélo, roller, course d'orientation et randonnée) en extérieur

Module complémentaire : Développement d'un projet « Sport et développement durable » avec son club sportif

o Lieux d'exercice

L'animateur de loisir sportif exerce son activité principalement au sein d'associations et clubs sportifs affiliés aux fédérations sportives, comités d'entreprises, accueils de loisirs et séjours de vacances, maisons de retraite, structures de loisirs, collectivités territoriales mais également dans des salles de remises en forme privées.



o Conditions d'accès à la formation

- Être âgé de 16 ans minimum (certification à 18 ans)
- Être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- Produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'encadrement de la discipline datant de moins d'un an
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation

INFORMATIONS PRATIQUES

o Contenu et déroulement

Formation complète (AGEE+ARPO)
320 h en centre de formation dont 100 h de mise en situation dans le cadre de l'alternance.

Formation 1 option (AGEE / ARPO)
198h en centre de formation dont 50h de mise en situation professionnelle

Durée de la formation : 8 mois
de novembre à juin 2021

o Epreuves de sélection

Positionnement et entretien de motivation en amont de l'entrée en formation, évaluation technique lors d'un cours collectif.



o Modalités d'inscription

- Le dossier d'inscription peut être téléchargé après remplissage du formulaire de préinscription sur le site internet du CREPS.
- Ce dossier à imprimer est à compléter et à accompagner des pièces requises. Il doit être retourné au CREPS de Wattignies par voie postale avant la date



o Tarif et financement

Tarif sur demande de devis personnalisé

formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr

o Contacts

Renseignements administratifs

formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr

Renseignements pédagogiques

philippe.marchand@creps-wattignies.sports.gouv.fr



LE PROJET « DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE » EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE, L'EUROPE S'ENGAGE EN FRANCE AVEC LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN.

